

Actions environnementales D'importantes réalisations en 2025 et des initiatives structurantes pour 2026

Magog, le 7 juillet 2026 – La Ville de Magog a présenté hier soir, en séance publique, le bilan des actions environnementales réalisées en 2025 ainsi que les principales initiatives qui seront déployées en 2026. Par ce bilan et ces orientations, la Ville de Magog réaffirme sa volonté d'agir concrètement pour protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Les actions entreprises, combinées aux initiatives à venir, témoignent de la volonté du conseil municipal de faire de l'environnement un pilier central de ses décisions et de son développement. La présentation peut être consultée [en cliquant ici](#).

Au cours de la dernière année, la Ville a poursuivi ses efforts concrets en matière de protection des milieux naturels, de gestion de l'eau, de réduction des matières résiduelles et de sensibilisation citoyenne, tout en préparant une série d'actions structurantes pour l'année à venir.

Réalisations 2025

Renaturalisation et verdissement du territoire

La Ville de Magog a intensifié ses efforts de plantation et de renaturalisation :

- Plus de 1 000 végétaux plantés au parc de la Baie-de-Magog;
- Près de 715 arbres plantés pour reboiser un terrain de LAMRAC;
- Des plantations ciblées réalisées à la Capitainerie;
- Plus de 400 arbres de gros calibre et près de 2 000 petits arbres distribués à la population.

Protection des milieux naturels et surveillance accrue

La Ville a poursuivi ses interventions en matière de protection environnementale, notamment par :

- La réalisation de 90 inspections d'installations septiques;
- Le contrôle d'espèces exotiques envahissantes, dont le phragmite et la berce du Caucase;



- L'installation d'un turbidimètre dans le ruisseau Castle pour une lecture en continu des sédiments dans le cours d'eau;
- La construction d'une cheminée pour les martinets ramoneurs;
- La participation à différents plans d'action régionaux liés à la protection des plans d'eau.

Sensibilisation et mobilisation du milieu

La sensibilisation citoyenne a occupé une place importante :

- Plus de 1 200 personnes ont été sensibilisées lors d'événements;
- Près de 300 jeunes ont participé à des activités éducatives en milieu scolaire et en camps de jour;
- Plusieurs initiatives, dont la Fête de l'eau et des activités de plantation, ont renforcé l'engagement citoyen.

Gestion des matières résiduelles

Près de 9 908 tonnes de matières ont été collectées sur le territoire. La répartition démontre des efforts soutenus :

- 27,3 % recyclées;
- 27,3 % compostées;
- 45,4 % enfouies.

La Ville a également poursuivi l'optimisation de son écocentre, tout en renforçant les mesures de contrôle et d'encadrement de son utilisation.

Initiatives 2026

Pour l'année 2026, la Ville de Magog reste déterminée à poursuivre ses efforts en faveur de l'environnement grâce à des initiatives ambitieuses.

Poursuite des efforts de verdissement

La Ville prévoit bonifier ses actions de plantation en 2026, notamment :

- La plantation d'environ 159 arbres et 450 arbustes dans le parc industriel;
- La distribution de près de 1 000 arbres aux citoyens qui résident en périmètre urbain (450 arbres ont déjà été distribués en mai);
- La mise en valeur d'un parcours d'arbres remarquables.



Renforcement de la sensibilisation environnementale

Plusieurs initiatives viseront à accroître les connaissances et l'engagement de la population :

- Organisation d'activités éducatives et de conférences;
- Planification du premier *Rendez-vous Vert* regroupant une dizaine d'organismes locaux;
- Lancement des *Défis écocitoyens*;
- Réalisation d'un sondage sur les connaissances environnementales des citoyens.

Protection accrue des milieux naturels

La Ville prévoit notamment :

- L'élaboration d'une stratégie de conservation;
- La stabilisation de certaines rives, dont celle du parc de la Baie;
- La mise à jour de la réglementation sur les fertilisants et les pesticides;
- L'amélioration des infrastructures liées aux plages et à la gestion de la faune.

Optimisation de la gestion des matières résiduelles

Afin de réduire davantage l'enfouissement, la Ville prévoit :

- Réviser son règlement municipal afin d'offrir davantage de bacs ou de conteneurs de récupération et de compost aux nouvelles constructions afin de favoriser le bon tri des matières;
- Mettre en place une nouvelle filière de valorisation à l'écocentre;
- Bonifier son programme de subvention, notamment pour des produits écoresponsables et la réparation de produits électroniques et de petits électroménagers;
- Déployer des outils de sensibilisation sur le tri des matières.

La présentation complète du bilan environnemental 2025 et des initiatives 2026 est disponible sur le [site Internet de la Ville](#).

- 30 -

Source et information :



Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

